

## **Audiences publiques**

# **PROJET EASTMAIN-1-A ET DÉRIVATION RUPERT**

## **Présentation**

devant le Comité provincial d'examen (COMEX)  
et la Commission fédérale d'examen

**par la Fédération des travailleurs  
et travailleuses du Québec (FTQ)**



---

**FTQ**

Montréal, le 4 mai 2006

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)  
565, boul. Crémazie Est, bureau 12100  
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000  
Télécopieur : 514 383-8001  
Courriel : [ftq@ftq.qc.ca](mailto:ftq@ftq.qc.ca)

**Dépôt légal – 2<sup>e</sup> trimestre 2006**  
**Bibliothèque nationale du Québec**  
**ISBN 2-89639-001-4**

## **AVANT-PROPOS**

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) représente plus de 500 000 salariés syndiqués, dans toutes les régions, y compris les régions dites ressources, du Québec, et dans tous les principaux secteurs d'activité économique. La FTQ est massivement présente dans les secteurs de la construction, de l'exploitation et de la transformation des ressources naturelles (mines et métallurgie, forêt, bois, pâtes et papiers, industries manufacturières, etc.), ainsi qu'à Hydro-Québec.

Nous sommes directement concernés par la réalisation du projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert, d'abord à l'étape de sa construction comme créateur d'emplois de qualité, mais également comme un élément important de notre potentiel énergétique dont dépendent un encore plus grand nombre d'emplois au Québec.

Nous n'avons pas le droit de renoncer à un projet hydroélectrique qui satisfait aux grandes exigences du respect de l'environnement, qui permettra d'augmenter notre potentiel énergétique pour soutenir nos régions ressources et nos industries consommatrices, et qui pourra créer cette richesse collective que nous pourrions mieux partager socialement.



## CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET

Nous nous devons d'abord de saluer la maturité avec laquelle les représentants du gouvernement du Québec et ceux de la nation crie ont convenu, en mars dernier, d'aborder la réalisation du projet dans le sens d'une collaboration harmonieuse, productive et durable, dans l'esprit de la Paix des Braves par l'application mutuellement profitable de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* (CBJNQ).

Nous devons souligner que sous sa forme actuelle, ce projet remplace fort avantageusement celui du Complexe Nottaway–Broadback–Rupert, envisagé par Hydro-Québec et prévu à la CBJNQ de 1975. Il comprenait alors la construction d'une dizaine de centrales, dont six étaient prévues sur la rivière Rupert, dont la première à moins de 5 km du village de Fort-Rupert. Le suréquipement de Eastmain-1 et la dérivation de la Rupert, qui sera turbinée quatre fois avant d'être dirigée vers des équipements déjà existants (Robert-Bourassa, La Grande-2-A et La Grande-1) nous semble un choix des plus judicieux et présentant un moindre impact sur l'environnement. C'est un bel exemple d'efficacité énergétique et d'application des principes du développement durable.

En effet, 5,3 TWh sur 8,5 TWh générés annuellement par le projet proviendront de la dérivation des eaux de la Rupert, une maximisation intelligente de son potentiel.

Enfin, il faut considérer que le projet, estimé à 4 milliards \$ (G\$), générera des retombées de plus de 2 G\$ pour des entreprises du Québec, dont 9 % pour les entreprises jamésiennes et cries du Nord-du-Québec.

Entre 2006 et 2010, le projet créera des emplois équivalant à 27 028 années-personnes, dont 8 % dans le Nord-du-Québec, et 92 % dans le reste du Québec. Un tel investissement amènera la consolidation d'un grand nombre d'emplois de qualité pour les membres que nous représentons.

Enfin, le projet contribuera à la sécurité énergétique du Québec, dégagera une marge de manœuvre dont pourra profiter une société d'État, Hydro-Québec, créera des opportunités d'affaires intéressantes tant à court qu'à long terme, et contribuera favorablement au bilan environnemental du Québec,

particulièrement dans l'atteinte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre prévue au Protocole de Kyoto.

## **DES EMPLOIS DE QUALITÉ POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE**

Le promoteur a fourni, en réponse à la question 330 du recueil de demandes de renseignements additionnels sur le projet (volume 4 du *Complément de l'étude d'impact sur l'environnement*) des indications sur la distribution, la durée et les échelles de salaire des emplois offerts. Les membres du Comité et de la Commission ont déjà ces données comparatives en main, compilées sur la base des travaux en cours à Eastmain-1.

Pour la période 2006-2011, c'est un total de 12 609 emplois annuels qui devront être comblés. De ce nombre, une grande partie sera occupée par des travailleurs et travailleuses qui seront représentés par des syndicats affiliés à la FTQ. Pour les travaux de construction, soulignons que la FTQ représente environ 50 % des syndiqués au Québec.

Dans le cas d'Eastmain-1-A–Rupert, on parle ici de 796 emplois dans les services d'entretien technique et d'exploitation de campement, de 1 021 emplois dans l'alimentation et la conciergerie, de 5 403 emplois dans la construction et de 3 125 dans la gérance par la SEBJ.

Comme la FTQ représente très majoritairement ces travailleurs et travailleuses, il est dans le meilleur intérêt de ses membres que l'on aille de l'avant avec le projet pour créer et-ou maintenir ces emplois de qualité.

Selon des données obtenues par nos syndicats, au chantier en construction d'Eastmain-1, environ 65 % des travailleurs sont, en moyenne de 2004 à 2006, affiliés à la FTQ, avec une pointe de 73 % en mars 2006.

Des estimations révisées prévoient que, des 12 609 personnes-année prévues au chantier, environ 6 100 (50 %) seront des travailleurs de la construction. La valeur de la main d'œuvre associée à ces personnes-année est évaluée à quelque 708 M\$.

Selon les données d'Hydro-Québec (tableau 330-5 du Complément à l'étude), le salaire moyen payé par les entreprises pour divers postes hors-construction va de

12 \$ ou 13 \$ à environ 20 \$ ou 22 \$. Beaucoup de ces emplois seront syndiqués, dont une bonne partie à la FTQ.

Les impacts positifs du projet sur les économies locales ont des effets structurants sur les communautés crie et jamésienne.

Dans la phase de construction, les contrats et achats de biens et de services amèneront des retombées de 104,9 M\$ dans l'économie crie, dont 93,2 M\$ en retombées directes, créant ou maintenant l'équivalent en terme d'emplois de 1 052 années-personnes.

En Jamésie, l'économie bénéficiera de retombées estimées à 106,7 M\$, dont 87,3 M\$ en retombées directes. On chiffre à 1 189 personnes-année le nombre d'emplois créés, dont 930 en emplois directs.

L'an passé, devant les membres de l'Association de l'industrie électrique du Québec réunis à Jonquière, le président d'Hydro-Québec Équipement estimait à environ 186 M\$ les retombées du projet pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Nous n'avons pas de données pour ce qui est de l'Abitibi–Témiscamingue.

Il est important de souligner ici que ces dernières régions ont été durement éprouvées par les fermetures et les pertes d'emplois dans les secteurs de la forêt et des scieries, de même que dans le domaine des pâtes et papier. Ces économies régionales ont besoin d'oxygène pour survivre.

Bon nombre de municipalités mono-industrielles se retrouvent dans les MRC de la Vallée-de-l'Or, d'Abitibi et de la Jamésie. La fin d'une usine, c'est souvent la mort d'un village, la fin d'une communauté.

L'entente intervenue avec les États-Unis sur le bois d'œuvre ne réglera pas tout. Il est même tout à fait plausible que les sommes d'argent qui seront retournées aux entreprises canadiennes servent d'abord à « restructurer » l'industrie, ce qui se traduit souvent par des fermetures d'usines et des consolidations d'actifs.

Parmi les autres facteurs affectant ce secteur, il y a bien sûr la valeur du dollar canadien, la réduction de 20 % de la récolte de matière ligneuse, le coût du bois et des copeaux et enfin et aussi, le coup de l'énergie! En Jamésie seulement, l'industrie forestière emploie près de 3 000 personnes pour un total de 9 700 emplois, dans 20 scieries et deux usines de pâtes et papier. Une grande partie de ces travailleurs sont membres de syndicats de la FTQ.

Les retombées du projet Eastmain-1-A–Rupert seront un baume apprécié pour cette région. Elles pourront contribuer à restructurer l'économie régionale afin de continuer à prospérer tout en privilégiant une gestion plus responsable de nos forêts.

## **UN PROJET AMPLEMENT JUSTIFIÉ, UN FAUX SENTIMENT DE SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Comme l'a soulevé tout récemment le président-directeur général de l'Association de l'industrie électrique du Québec, M. Jean-François Samray :

*« La demande pour l'énergie est en croissance sur l'ensemble du continent. Le Québec ne fait pas exception à cette réalité et nos besoins en électricité au cours des prochaines années seront, selon la Régie de l'énergie, de 1,2 % par année d'ici l'an 2014.*

*« Dans cinq ans, ils se seront donc accrus de 6 % ou 8,1 TWh, soit deux fois la consommation de l'Île de Laval ou de la grande région de Québec. Et cela, malgré les efforts importants déployés par Hydro-Québec dans ses différents programmes d'efficacité énergétique.*

*« Cette quantité d'énergie représente sensiblement celle que produira le projet Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert une fois mis en service. Ce projet devient donc un must pour l'économie québécoise. »*

Et si la hausse moyenne est de 1,2 % (2 TWh par an) au lieu de 1,5 % (2,5 TWh) par année jusqu'à l'horizon 2014, ce n'est pas grâce à l'efficacité énergétique, mais bien parce que certains projets d'envergure, dont la modernisation de l'aluminerie d'Alcoa à Baie-Comeau, libérera environ 2,9 TWh au cours de la période visée.

Pour rester dans le même ordre d'idées, il faut faire bien attention avec ce braquage contre les entreprises grandes consommatrices d'électricité. De nombreuses régions ressources dépendent de ces industries. Ce fut, à l'époque, un choix de société que nous avons fait, il faut pour le moins l'assumer.

L'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) mettait les Québécois en garde l'an passé : *« Si rien n'est fait pour corriger le tir,*



*c'est presque six milliards de dollars de projets qui pourraient échapper à la province d'ici 2008. »*

Alcan jongle présentement avec deux projets, l'un à Kitimak, en Colombie-Britannique, l'autre à Alma au Québec. Et c'est à Kitimak que se réalisera le premier projet, parce que l'énergie y est disponible. Il y a deux semaines, la direction d'Alcan a été on ne peut plus claire : Alcan n'investira pas au Québec sans la garantie formelle qu'elle obtiendra de l'énergie en quantité suffisante, à un coût compétitif, et ce, pour une période de temps significative. Tout projet d'investissement au Québec sera conditionnel à l'octroi d'un bloc d'énergie supplémentaire.

À Baie-Comeau, la même semaine, le président de la Conférence régionale des élus, M. Georges-Henri Gagné, y allait aussi de sa mise en garde :

*« Ici, sur la Côte-Nord, si on ferme les deux alumineries, on est dans le trouble. Refuser le développement des alumineries en région, c'est un peu comme arrêter de faire le développement du métro de Montréal et même encore plus, car c'est notre principal moteur économique. »*

Et d'ajouter que Baie-Comeau n'aurait peut-être jamais eu l'aspect qu'elle a aujourd'hui si l'arrière-pays n'avait pas de potentiel hydroélectrique :

*« Sans ce potentiel, avec notamment le barrage McCormick, la CBA (compagnie qui a fondé l'aluminerie de Baie-Comeau) ne serait jamais venue ici en 1958. C'est ce potentiel qui a permis de développer la région de Baie-Comeau. »*

La grande industrie emploie environ 33 000 travailleurs au Québec. Ses coûts d'électricité peuvent parfois représenter jusqu'à 60 % de ses dépenses annuelles. Avec un ajout d'électricité de 8,5 TWh à un coût très compétitif de 4,44 ¢/kWh, le projet Eastmain-1-A–Rupert pourrait permettre de dégager cette « marge de manœuvre » pour garder ces emplois en région au Québec.

## **UN DÉFICIT ÉNERGÉTIQUE PRÉVISIBLE**

Il ne faut pas jouer à l'autruche. Les dix années passées sans aucun projet majeur de développement à Hydro-Québec allaient bien un jour nous rattraper. Nous y sommes.

C'est avec raison que le promoteur avance d'entrée de jeu que la croissance économique et démographique du Québec et des régions voisines se traduira par une augmentation des besoins en énergie. À l'échelle de la planète, c'est la course folle qui s'amorce.

*« Même si l'on tient compte de l'augmentation régulière de l'efficacité énergétique et des programmes d'efficacité déjà réalisés ou prévus, la demande en électricité, qui a augmenté régulièrement au cours des dernières décennies, continuera de croître à l'avenir. De nouveaux équipements de production d'électricité ont donc été construits au fil des années et d'autres seront donc nécessaires à l'avenir. »*

Le projet Eastmain-1-A–Rupert fait partie de la réponse à ce défi. Il doit être réalisé.

Qu'on le veuille ou non, il est inévitable, en cas de rejet du projet, que celui-ci devra être remplacé par un projet moins économique, avec un coût plus élevé pour tout le monde, sans compter les pertes au chapitre de ventes additionnelles prévues.

Il n'y a rien de honteux à exploiter les occasions d'affaires sur les marchés voisins lorsque les besoins des différentes clientèles sont satisfaits au Québec, tout cela en nous donnant en plus une réserve d'énergie pour s'ajuster à la variabilité de l'hydraulique... et des aléas de la production éolienne, dont il faudra bien un jour tenir compte.

Comme le Québec consomme actuellement la quasi-totalité (98,5 %) de l'électricité qu'il produit, il n'existe pratiquement pas de marge de manœuvre pour profiter de l'ouverture des marchés que les accords commerciaux nous ont imposés. Et nous sommes doublement choyés en ce que nos périodes de grande consommation sont à l'inverse de celles de nos voisins, avec en plus l'avantage de pouvoir stocker notre énergie sous forme liquide derrière les barrages. Et c'est vrai également en regard des périodes de grande consommation en Ontario comme aux États-Unis.

La seule Ontario doit non seulement voir au déclassement de cinq centrales au charbon hautement polluantes, mais elle doit bientôt remplacer les deux tiers de ses réacteurs nucléaires d'ici quinze ans. L'an passé, en juin et juillet 2005, les prix de l'électricité sur le marché « spot » ontarien sont passés de 46 \$/MWh en 2004 à 71 \$. À certaines heures de pointe, les prix ont même fracassé les

200 \$/MWh. À la même période, sur le marché new-yorkais, le mégawatt se transigeait entre 60 \$ et 80 \$.

Les résultats financiers d'Hydro-Québec pour 2005, rendus publics il y a moins d'un mois, montrent que ce sont surtout les exportations qui ont permis d'améliorer les résultats. Le bénéfice net de la division Production a progressé de 210 M\$ pour atteindre 1 870 M\$. Le PDG d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, y allait de cette remarque :

*« Avec seulement 4 % du volume total des ventes, on a réalisé en 2005, à l'exportation, 32 % du bénéfice de la division. »*

En 2005, le bénéfice net de la société a été de 2 252 M\$. Elle en a donc versé la moitié sous forme de dividende au gouvernement, soit 1 126 M\$.

**Il ne faut pas oublier que c'est NOTRE argent comme collectivité, et qu'il n'y a aucune honte à ce que ces profits soutiennent nos services sociaux, de santé ou d'éducation!**

## **MAIS CEPENDANT, PAS AU DÉTRIMENT DU QUÉBEC!**

Soyons clairs, aussi belles qu'agüichantes ou lucratives puissent être ces occasions d'affaires, elles ne doivent pas être conclues sur le dos des Québécois et Québécoises, fragiliser leurs emplois et compromettre la survie de nos entreprises.

Il serait tentant de céder au « tout à l'exportation ». L'argument est simple... pourquoi vendre au tarif industriel à 3,8 ¢/kWh lorsqu'on peut en retirer facilement 8 ¢/kWh?

On ne cesse de vanter l'Alberta qui tire profit de son pétrole, et a ainsi réussi à éliminer sa dette. Or, l'électricité, ce n'est pas du pétrole. On ne peut pas faire grand chose d'autre que de l'exporter sous forme brute, son potentiel de transformation sur place étant limité.

Ce n'est pas le cas de l'électricité. Insérée dans un procédé industriel, elle devient une valeur ajoutée créant encore plus de richesse et d'emplois que la simple vente à l'exportation.

Dans leur mémoire présenté devant la Régie de l'énergie en avril 2005, les Manufacturiers et exportateurs du Québec avançaient que le secteur manufacturier, par ses exportations, génère 69 ¢/kWh, bien plus que ne pourrait en rapporter l'exportation. Et d'ajouter :

*« Il serait en tout cas ironique de prendre notre ressource ici, de se priver de la transformer afin de l'envoyer là-bas pour qu'ils puissent la transformer et nous réacheminer ici ce qu'ils produisent. »*

Nous abondions dans le même sens, en janvier 2005, dans notre présentation devant la Commission de l'économie et du travail sur le contexte, les enjeux et les questionnements sur le secteur énergétique au Québec :

*« Nos industries reposent sur nos matières premières et sont de grandes consommatrices d'énergie, on l'a vu. Il ne faut pas oublier que chaque fois que nous exportons un baril de pâte à papier, une anode de cuivre, un lingot d'aluminium, une boulette de fer... c'est de l'électricité en fait que nous exportons sous une autre forme, mais enrichie celle-là. »*

Tant mieux si le projet Eastmain-1-A–Rupert augmente notre « marge de manœuvre », mais pour nous, ce ne doit pas être au détriment de notre propre développement et de nos emplois.

## **OUI À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, OUI À L'ÉOLIENNE, MAIS TOUJOURS REPOSANT SUR LA FIABILITÉ DE L'HYDROÉLECTRICITÉ**

La patinoire des solutions de rechange aux grands projets hydroélectriques n'est pas si grande que ça. Déjà les Québécois et Québécoises manifestent des réticences quasi-insurmontables lorsqu'il s'agit de recourir aux matières fossiles, dont le gaz naturel, pour produire de l'électricité. Le projet du Suroît n'est pas loin derrière nous. Tout nouveau projet nucléaire recevrait probablement la même volée de bois vert. La simple réfection de Gentilly a déjà causé une levée de boucliers.

La question des petits barrages, mal arrimée à des projets privés et trop souvent à des intérêts mal définis, va connaître bientôt le même sort. Et les projets d'éoliennes, semés anarchiquement un peu partout, commencent à en faire reculer plusieurs dans les régions à potentiel récréotouristique.

Difficiles, les Gaulois du Québec? Peut-être, parce que leur potion magique, c'est d'abord et avant tout l'hydroélectricité.

Il faut se rappeler qu'un véritable développement de l'industrie éolienne passe nécessairement par son couplage avec une source stable et fiable de production capable de s'ajuster aux fluctuations des coups de vent, comme le soulignait récemment le président d'Hydro-Québec Équipement et de la Société d'énergie de la Baie James, M. Réal Laporte. Un report ou un rejet du projet Eastmain-1-A-Rupert compliquerait l'entrée en service de nouvelles éoliennes. Le PDG de l'Association de l'industrie électrique abonde dans le même sens. Le projet Eastmain-1-A permettra de :

*« Faciliter l'intégration de la production éolienne présentement en appel d'offres. D'une nature intermittente (en moyenne 36 % du temps dans les bons gisements), le vent nécessite une énergie de base pour combler les périodes non productives des éoliennes. Nous avons l'hydroélectricité et c'est tant mieux puisque ce tandem permet au Québec de dégager un bilan exemplaire au niveau des énergies renouvelables. »*

**Si on croit honnêtement au développement de l'énergie éolienne au Québec, il faut soutenir la réalisation de projets tels que celui d'Eastmain-1-A-Rupert.**

Et nous ne pouvons qu'opiner aux propos des chefs cris Jimiken et Mukash, tenus lors de l'annonce de leur projet de parc éolien nordique, à l'effet qu'Hydro-Québec ne songe même pas à mettre en valeur le potentiel éolien de ses propres barrages nordiques, situés dans des zones très venteuses. Espérons que le message est passé!

## **LE MYTHE DU GASPILLAGE DE L'ÉNERGIE AU QUÉBEC**

Au chapitre de l'efficacité énergétique, on nous répète à satiété qu'à l'échelle internationale, les Québécois font figure de grands consommateurs. Mais paradoxalement, au Canada, le Québec est nettement la province la plus avancée sur le plan de l'efficacité énergétique.

Lorsqu'à la suite du premier choc pétrolier on se débarrassait des systèmes de chauffage au mazout pour passer à l'électricité, et que l'on améliorait le

rendement thermique des habitations avec des normes de construction plus sévères, le gain énergétique des ménages québécois a été de l'ordre de 36 % à 38 % entre 1979 et 1983.

Dans une récente étude, le professeur Gaétan Lafrance de l'INRS-Énergie, en vient à la conclusion qu'aujourd'hui, les chaumières québécoises consomment beaucoup moins de kilowattheures que celles des autres provinces (toutes sources d'énergie confondues) : un peu plus de 25 000 kWh par ménage en moyenne. En Alberta, c'est le double.

Un autre mythe au sujet du « gaspillage ». Les Québécois consomment peut-être beaucoup, mais ça s'explique également par les facteurs relevés précédemment.

En 2005, le groupe Options Consommateurs a effectué une comparaison intéressante entre la consommation de résidents de San Francisco, où les tarifs sont parmi les plus élevés du continent, et celle des Québécois. Il en ressort que plus de 80 % de la consommation des Québécois est incompressible et correspond à des besoins essentiels, au premier chef le chauffage en hiver. Qui plus est, à conditions climatiques égales, le consommateur québécois apparaît être plus économe que son vis-à-vis américain, même si le tarif moyen à San Francisco est trois fois plus élevé qu'au Québec.

Les économies faciles ayant déjà été réalisés, et la consommation étant fortement incompressible, toute nouvelle percée significative sera onéreuse. À court terme, il ne faudra pas s'attendre à des miracles capables de nous faire renoncer à des développements comme celui du projet Eastmain-1-A-Rupert.

## **EN GUISE DE CONCLUSION**

Jean-Robert Sansfaçon, dans son éditorial du journal *Le Devoir* en date du 26 avril dernier, résume bien la situation :

*« Avec la croissance économique, les besoins du Québec en énergie iront croissant au cours de la prochaine décennie. (...) »*

*« Le Québec a besoin de projets de développement, et cela est aussi vrai du secteur de l'énergie que des autres secteurs de l'économie. L'éolien et l'efficacité énergétique font partie des solutions prioritaires dans lesquelles il faut investir, »*

*mais contrairement à ce que prétendent certains environnementalistes, il faudra aussi relancer les grands projets hydroélectriques. Car rien n'indique pour le moment que les Québécois soient prêts à accepter des tarifs d'électricité trois ou quatre fois plus élevés, encore moins à modifier leurs habitudes de vie de façon radicale. »*

Un projet tel que celui d'Eastmain-1-A–Rupert, produisant une énergie propre et renouvelable à un coût somme toute modeste dans un contexte de flambée des prix d'autres ressources plus polluantes, semble s'imposer de lui-même.

Enfin, et nous ne sommes heureusement pas les seuls à penser ainsi, c'est que si nous voulons partager la richesse, il faut d'abord la créer. C'est vrai au Québec, mais également vrai à l'échelle planétaire.

Il y a déjà 15 ans, à l'occasion du Débat public sur l'énergie, le scientifique et écologiste René Dumont lançait l'accusation suivante :

*« J'accuse : l'opposition au développement hydroélectrique est un nouvel égoïsme ultra-libéral et anti-écologique. »*

Dans un communiqué émis conjointement avec le Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME), il nous mettait en garde en disant craindre :

*« ... que le présent débat public sur l'énergie ne fasse le consensus que sur l'ensemble des égoïsmes de groupes d'un système ultra-libéral qui bloque le développement soutenable. Égoïsmes de groupes qui considèrent plus importants le romantisme de la nature vierge et le canot-kayak en rapides que la sécurité alimentaire et la santé des milliards de pauvres de la planète. Égoïsmes de privilégiés qui considèrent plus importante la protection de leur bout de paysage que la production d'énergie renouvelable, sans comprendre que l'effet de serre s'attaquera à la nature vierge de ces mêmes paysages. »*

Nous le répétons : pour partager la richesse, ici comme ailleurs, il faut d'abord la créer.

C'est pour cela que la réalisation du projet Eastmain-1-A est pleinement justifiée.